

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte = Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle = Rivista svizzera di storia religiosa e culturale
<b>Herausgeber:</b>	Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
<b>Band:</b>	118 (2024)
<b>Artikel:</b>	Une paroisse "franco-suisse" en diocèse de Bâle au XVIII <sup>e</sup> siècle : regards transfrontaliers sur Rodersdorf et ses annexes de Liebenswiller et Biederthal (selon les sources locales)
<b>Autor:</b>	Waeckerlé, Zélian
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1075887">https://doi.org/10.5169/seals-1075887</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une paroisse «franco-suisse» en diocèse de Bâle au XVIII<sup>e</sup> siècle – regards transfrontaliers sur Rodersdorf et ses annexes de Liebenswiller et Biederthal (selon les sources locales)

Zélian Waeckerlé

La frontière, qu'elle soit de nature étatique ou culturelle (confession, langue), internationale ou infranationale, est actuellement un sujet particulièrement délicat. Passer son enfance dans la région des trois-frontières offre une perspective différente du malaise moral traversant la question frontalière dans les débats politiques et l'opinion publique. La bordure cartographiée possède une teinte différente. Au fil des allers et retours à la piscine, des départs en vacances ou des courses en famille, on se rend compte de son impressionnante porosité, jusqu'à croire à son absorption par un grand territoire uniforme, plus mental. Pour autant, l'individu frontalier reste sensible aux altérités et problèmes qu'il observe ou imagine observer de part et d'autre de la borne. Si cela concerne aujourd'hui moins l'Europe occidentale, largement sécularisée, la frontière pose également la question du territoire<sup>1</sup> religieux, et avec elle la question des humains et des institutions qui y sont attachés.

L'actuelle part de la frontière franco-suisse qui longe le Jura septentrional est, au XVIII<sup>e</sup> siècle, constituée d'une constellation de bans *de jure* français qui dépendent au spirituel d'églises-mères suisses. Ces bans sont au nombre de quatre: Neuwiller, Kiffis, Liebenswiller, et Biederthal, ces deux derniers étant les annexes de l'église-mère de Rodersdorf.

Sur le plan spirituel, la paroisse de Rodersdorf fait partie du chapitre rural (*ruralkapitel*) du Vallis Lutosa (*Leimental*), situé géographiquement en plein cœur du diocèse de Bâle. Elle regroupe quatre communautés: Rodersdorf, Biederthal, Burg et Liebenswiller. Sur le plan temporel, la paroisse est très éclatée et la géographie politico-religieuse est complexe. Le village de Rodersdorf est vendu à l'État de Soleure en 1515. Biederthal est depuis le Moyen Âge rattaché

<sup>1</sup> Par territoire, nous entendons un espace, borné par des frontières et régulé par une institution, plus ou moins définies, sur lequel vit une population qui aménage l'espace et s'y identifie.

au bailliage autrichien d'Ensisheim, c'est-à-dire que la dynastie des Habsbourg y possède en propre des biens et des impôts.<sup>2</sup> Les deux autres bans annexes de la paroisse de Rodersdorf, «La Bourgue»<sup>3</sup> et Liebenswiller, sont le fief de la famille de Wessenberg, mais si Burg dépend du Prince-Évêque de Bâle, Liebenswiller appartient aux Habsbourg. Après le traité de Westphalie de 1648, les possession autrichiennes de Haute-Alsace sont annexées par le royaume de France.<sup>4</sup>

Ces quelques rares cas montrent que la circonscription spirituelle elle aussi, bien qu'*a priori* distincte de la circonscription temporelle, peut faire l'objet de tensions frontalières. Elles se cristallisent principalement autour de la volonté de préséance politique et de la valeur économique que les paroissiens constituent pour l'un ou l'autre acteur. Ces tensions mènent donc parfois à la régulation des déplacements des communautés rurales et à des réorganisations.

Le fait que les villages de Biederthal et Liebenswiller dépendent du diocèse de Bâle au spirituel et du royaume de France au temporel n'est pas unique. C'est le cas de pratiquement toute la Haute-Alsace. La problématique territoriale des villages de Biederthal et Liebenswiller a donc assez peu à voir avec le diocèse de Bâle, mais plutôt avec leur statut d'annexes françaises d'une paroisse relevant de l'État de Soleure. Biederthal et Liebenswiller sont placés à l'interférence des pouvoirs cantonaux et français. Jusqu'à quel point la frontière étatique a-t-elle un pouvoir de contrôle sur la vie religieuse des communautés rurales ainsi que sur les délimitations spirituelles?

Le fonds de la paroisse de Rodersdorf déposé aux archives de l'ancien évêché de Bâle (coté A 26/7-4) contient un document en français, extrêmement riche en informations. Il s'agit d'un procès-verbal d'enquête daté de 1773 et émanant de l'évêché de Bâle. Cette enquête est lancée suite à la demande de la communauté de Liebenswiller d'être desservie sur place par un vicaire perpétuel. L'intérêt d'une telle source est double: d'abord, elle illustre les tensions qu'impliquent ces paroisses à cheval sur deux États; ensuite, sa nature d'enquête judiciaire offre une grande richesse de témoignages et de traces, aussi bien sur les acteurs du pouvoir que sur les individus qui composent les communautés villageoises. Très peu exploitée, cette source méritait d'être mise en valeur sous un nouveau regard.

Nous nous sommes par ailleurs largement appuyés sur la monographie publiée en 1938 d'Ernst Baumann, intitulée *Geschichte der Kirche und Pfarrei Rodersdorf* ainsi que sur l'article d'Eduard Spielmann, paru en 1993 dans l'*Annuaire de*

<sup>2</sup> Odile Kammerer/Valérie Peter, Le terrier habsbourgeois de 1303, in: *Atlas historique d'Alsace*, URL: [www.atlas.historique.alsace.uha.fr](http://www.atlas.historique.alsace.uha.fr), Université de Haute Alsace, 2006.

<sup>3</sup> Orthographe française désuète de Burg-im-Leimental.

<sup>4</sup> Michel Adam-Rey, *Histoire d'une famille de la Regio Basiliensis. Les Reich de Reichenstein. Du royaume des Lys aux temps modernes*, Hégenheim 2019, 10.

la Société d'*histoire du Sundgau*, afin de nous inscrire dans la continuité de l'histoire régionale. En outre, ils constituent des bases solides sur l'histoire de la paroisse de Rodersdorf. Baumann est collé aux sources et les étales chronologiquement pour en faire un récit, pas forcément anecdotique mais largement figuratif. C'est, certes, le pêché mignon de la monographie. L'article de Spielmann, «*Sakramententourismus* in die grenznahen Solothurner Pfarreien während der Revolution 1792–1802», a une problématique plus claire et un cadre thématico-chronologique plus cohérent. Sur l'épisode révolutionnaire, il constitue en soi un important dépoussiérage du travail de Baumann. Réduisant ses sources à son cadre chronologique, Spielmann n'exploite cependant pas du tout l'enquête de 1773 et ampute son article d'une mise en perspective plus large. L'auteur cherche avant tout à pointer du doigt le phénomène des mobilités transfrontalières illégales dont le cadre est une frontière étatique qu'il ne questionne pas.

Enfin, si le cadre de cet article a voulu se limiter à l'épaisse source que représente l'enquête de 1773, il faut noter qu'on trouve dans les archives paroissiales de Rodersdorf d'autres sources sur la vie religieuse au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il existe par exemple deux liasses concernant les annexes de Biederthal et de Liebenswiller, cotées respectivement B1–112 et B1–113 (selon le classement d'Eduard Spielmann). Les archives cantonales de Soleure contiennent les Ratsmanualen dont plusieurs pages donnent le point de vue de l'État sur la paroisse, notamment pendant la Révolution.

L'enquête de 1773 et la littérature de Baumann et Spielmann mettent d'abord en lumière les continuités socio-culturelles dans le diocèse de Bâle sur la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'objectif de cet essai est ensuite de questionner la frontière étatique à l'aide d'une source pratiquement inédite qui laisse voir bien plus que la frontière «franco-suisse».

#### *Frontières poreuses – les filles françaises d'une paroisse Soleuroise*

Sous l'ancien régime, le curé de Rodersdorf dessert quatre communautés: Biederthal, Burg, Liebenswiller et Rodersdorf. Lors de l'acquisition de ce dernier village par le canton de Soleure en 1515, certaines taxes et droits sont acquis par l'État.<sup>5</sup> Premièrement, la dîme payée au curé par les paroissiens de Rodersdorf et de Liebenswiller est, en vérité, due à Soleure qui la lui a léguée.<sup>6</sup> Deuxièmement,

<sup>5</sup> Jean-Paul Blatz, Le clergé paroissial de Biederthal: paroisse Saint-Michel. Le clergé paroissial de Rodersdorf: paroisse Saint-Laurent (Moyen âge–1802), in: Le Clergé séculier et régulier d'Alsace du Moyen Âge à nos jours, Strasbourg, 1996–aujourd'hui.

<sup>6</sup> C'est-à-dire que les paroissiens, dans ce cas ceux de Liebenswiller, sont censés à la base payer  $\frac{3}{4}$  de leur dîme à Soleure, mais que cette taxe est «transférée» au curé de Rodersdorf par l'État.

l'État bénéficie du droit de patronage, c'est-à-dire qu'elle peut y nommer les curés sous réserve de l'approbation épiscopale.<sup>7</sup> Ce droit est normalement réservé au collège des chanoine du chapitre cathédral d'Arlesheim.<sup>8</sup> Soleure est une autorité temporelle bien distincte de l'évêché de Bâle, mais elle reste fortement impliquée dans la vie de cette paroisse frontalière. Cette ingérence et la proximité géographique placent les communautés de Biederthal et de Liebenswiller à l'interférence de pouvoirs helvétiques et français, de pouvoirs laïcs et religieux.

Malgré cette situation frontalière, l'élargissement de la paroisse à quatre communautés est un avantage économique pour le curé, qui, en cas de problème, peut compter sur les autorités soleuroises pour le protéger. En observant l'ancien diocèse de Strasbourg, Louis Châtellier constate que les prêtres du XVIII<sup>e</sup> siècle deviennent de grands notables au sein de la communauté rurale,<sup>9</sup> et sont séparés d'elle par leur éducation, leur moralité, et leur aisance matérielle. Cela ne fait pas exception dans le chapitre du Leimental. Les curés sont pressentis selon l'avis du canton de Soleure. Ce qui peut laisser deviner pourquoi une grande partie du clergé de la paroisse est originaire du territoire du canton, sinon de Rodersdorf même, et choisi au sein des familles aisées de ces localités, notamment la maison Altermatt qui donne trois curés nés dans la paroisse et enterrés dans le caveau familial. Le célibat du prêtre n'est pas un frein à l'hérédité, puisque sur trois générations, le neveu succède à son oncle.<sup>10</sup>

Sur le plan économique, les curés de Rodersdorf répondent également au phénomène que décrit Châtellier. En 1773, Bartholomäus Altermatt bénéficie annuellement de 2000 livres tournois (dîme et casuels), 40 sacs de la communauté de Biederthal, 80 sacs et 20 unités de vins d'un bien dotal,<sup>11</sup> et enfin, divers produits maraîchers de la petite dîme. Si l'on considère qu'en 1700, 53% des curés du diocèse de Strasbourg touchent plus de 1000 livres tournois par an,<sup>12</sup> les revenus d'Altermatt sont plus que satisfaisants deux tiers de siècle plus tard. Un exemple plus proche est celui du curé de Wolschwiller, qui, avant la révolution, ne touche en comparaison que 1200 livres annuels.<sup>13</sup> Par ailleurs, leurs charges curiales sont longues et stables. Châtellier indique que, «en 1740, [...] 70% (des

<sup>7</sup> Archives de l'ancien évêché de Bâle, A 26/7-4.

<sup>8</sup> Archives de l'archevêché de Strasbourg. Enquête de l'an XII. Partie: doyenné de Ferrette: Wolschwiller (les archives de l'archevêché de Strasbourg ne sont pas cotées).

<sup>9</sup> Louis Châtellier, curé et communauté rurale en Alsace aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, in: Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions (dir.), *Les communautés rurales*, quatrième partie, Europe occidentale, Paris, 1984, 478.

<sup>10</sup> Blatz, *Le clergé paroissial de Biederthal* (cf. note 5).

<sup>11</sup> A.A.E.B, A 26/7-4, 1773.

<sup>12</sup> Châtellier, curé et communauté rurale en Alsace aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. note 9), 479.

<sup>13</sup> A.A.S. Enquête de l'an XII. Partie: doyenné de Ferrette: Wolschwiller.

prêtres), restent plus de 20 ans dans la même paroisse». <sup>14</sup> Les fiches biographiques des curés de Rodersdorf établies par Jean-Paul Blatz confirment cette observation.<sup>15</sup>

La situation de prédominance du curé est encouragée par l'évêque, qui souhaite «faire de la paroisse le centre de la vie religieuse» contre la Réforme.<sup>16</sup> Cela s'illustre concrètement en période de tensions:<sup>17</sup> dans une sorte d'inviolabilité morale, les curés de Rodersdorf bénéficient à la fois de la confiance de leurs paroissiens et de la protection de l'État de Soleure.

Dans les années 1770, la paroisse compte environ 800 habitants. Si l'on se concentre sur la communauté de Biederthal, on peut dire qu'elle n'est pas très nombreuse, composée de 180–200 habitants, selon l'estimation faite par Melchior Tardy lors de l'enquête de 1773.<sup>18</sup> Biederthal est le foyer des Reich de Reichenstein. Outre leur rôle de seigneurs de Biederthal, ils sont des acteurs importants du diocèse de Bâle.<sup>19</sup> Sur le plan local, c'est leur initiative qui donne naissance à la chapelle Saint-Michel au début du XVII<sup>e</sup>,<sup>20</sup> à laquelle le curé ajoute et bénit de nouvelles cloches en 1649. Un chemin de croix est béniti dans la chapelle en 1781.<sup>21</sup> Une vie religieuse «visible» existe donc malgré tout dans l'annexe de Biederthal.

Les quatre communautés religieuses de la paroisse de Rodersdorf entretiennent des relations et traversent un certain nombre d'événements en commun, quotidiens ou extraordinaires. Dans les sources ici étudiées, les événements extraordinaires sont peut-être les plus frappants et les plus tangibles, parce qu'ils sont les plus explicites. Pourtant, les documents permettent aussi d'appréhender les liens que tissent ces communautés sur le temps long. Définir les caractéristiques de la vie quotidienne partagée de plusieurs communautés permet de sonder concrètement la présence de frontières et de mettre en lumière les ruptures et les continuités qui caractérisent le territoire de la paroisse de Rodersdorf.

Un bon exemple de lien économique et social entre les communautés de la paroisse, et au-delà, est le cas des meuniers. La rivière de la Birsig rend possible un réseau de moulins qui met en contact les meuniers de Biederthal avec ceux de Leymen, juste après Rodersdorf. Ils font le tour des communautés pour acheter le

<sup>14</sup> Châtellier, curé et communauté rurale en Alsace aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. note 9), 480.

<sup>15</sup> Blatz, Le clergé paroissial de Biederthal (cf. note 5).

<sup>16</sup> Châtellier, curé et communauté rurale en Alsace aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. note 9), 479.

<sup>17</sup> Cf. *infra*, 12.

<sup>18</sup> Si la communauté compte environ 150 communians comme le présente l'enquête, alors il suffit de rajouter la population des enfants de moins de 10–12 ans. L'estimation de 180–200 habitants en 1773 se veut large et ouverte à la discussion.

<sup>19</sup> Adam-Rey, *Histoire d'une famille de la Regio Basiliensis* (cf. note 3), 146.

<sup>20</sup> Jean-Paul Blatz, Le clergé paroissial de Biederthal (cf. note 5).

<sup>21</sup> Archives paroissiales de Rodersdorf, B1–112, Biederthal, 1781.

grain et vendre la farine. Ces meuniers sont décrits comme aisés: ils possèdent des chevaux et des domestiques, qui se déplacent parfois à leur place. À Biederthal, deux familles se partagent l'activité meunière: les Sutter et les Schlienger. Les premiers sont compliqués à appréhender à travers les registres paroissiaux: il y a vraisemblablement des branches aussi bien implantées à Biederthal qu'à Rodersdorf.<sup>22</sup> Les Schlienger sont originaires de Hellikon, en Argovie. Enfin, le cas de Hans Adam Tröndlin, natif de Biederthal mais installé à Leymen, témoigne de cette mobilité courte qui crée le tissu socio-économique local.

Ces liens entre les paroissiens de Rodersdorf et les communautés voisines (Leymen ou Metzerlen) s'accompagnent bien évidemment de liens matrimoniaux. Jean Schlienger, meunier de Biederthal, déclare en 1773 avoir un gendre dans son village et un autre à Rodersdorf.<sup>23</sup> Jean Sutter partage être le beau-frère de Jean Gröli de Rodersdorf.<sup>24</sup> Il est aussi possible que les parrains et les marraînes viennent du village voisin.

Enfin, le calendrier liturgique, les cultes, les sacrements et surtout les processions mobilisent les quatre communautés. Ces dernières ont prouvé avoir dans la pratique un fort effet d'intégration sociale, spécialement quand la conjoncture menace la paroisse de désintégration.<sup>25</sup> Par ailleurs, la paroisse de Rodersdorf n'est pas un territoire fermé. Les catholiques de Liebenswiller assistent par exemple à la messe à Hagenthal, ne pouvant se rendre à leur église-mère à cause d'une inondation. Plus couramment, des processions sont organisées vers l'abbaye de Mariastein, rassemblant des villages suisses et sundgauviens. L'étude des registres paroissiaux et la lecture de l'enquête laissent penser que le long de la Birsig se constitue un pays de connaissance, au sein duquel graviteraient quelques villages autour de Rodersdorf et de l'abbaye de Mariastein. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une frontière étatique est tout de même censée se dessiner distinctement entre le royaume de France et le canton de Soleure. Les habitants de la paroisse de Rodersdorf partagent pourtant un territoire alternatif qui leur est propre et dont les évolutions les concernent communément.

### *Frontières questionnées – enjeux administratifs et environnementaux*

Le discours explicite de l'enquête de 1773 met au jour les tensions entre l'église-mère et les annexes françaises. En vérité, la situation frontalière de la paroisse est plus une complication que le centre du problème. Ce dernier trouve d'abord ses

<sup>22</sup> Archives cantonales de Soleure, registres paroissiaux de Rodersdorf, 1636–1778.

<sup>23</sup> A.A.E.B, A 26/7-4, 1773.

<sup>24</sup> Idem.

<sup>25</sup> Ernst Baumann, *Geschichte der Kirche und Pfarrei Rodersdorf*, Laufen, 1938, 71.

sources dans la diversité d'acteurs se partageant les responsabilités et les avantages économiques d'une paroisse elle-même divisée en quatre communautés. Certes, comme le mentionne Spielmann,<sup>26</sup> il demeure indéniable que la souveraineté française des deux annexes de Biederthal et Liebenswiller fait apparaître une frontière. Il s'agit plutôt de savoir à quel point cette frontière étatique dépasse la théorie et s'ancre dans la réalité locale, et de savoir s'il existe d'autres frontières, plus concrètes.

En juillet 1772, les députés de la communauté de Liebenswiller demandent d'être partiellement détachés de l'église-mère et d'être desservis par un vicaire perpétuel dans leur propre lieu de culte. L'évêque de Bâle, Simon Nicolas de Montjoie-Hirsingue, à qui ils se sont adressé, y aurait donné suite ainsi:

«le 23 septembre dite année dernière 1772 par un soit-communiqué au Sieur Altermatt prêtre curé de la paroisse de Rodersdorf [...], à Messieurs les Grands Prévôt, Doyen et Chapitres de la Cathédrale de Bâle au domicile pour eux du Sieur Joseph Huttinger maire à Leymen leur fermier de leur dixme de Liebenswiller, à Messieurs les conseillers, directeurs de la chancellerie, chefs des ville et État de Soleure en qualité de patrons et co-décimateurs du ban de Liebenswiller [...] et encore à Monsieur le Baron de Wessenberg, seigneur de Liebenswiller [...].»<sup>27</sup>

Cependant, «aucune réponse aurait été fournie que par le haut chapitre de Bâle», et c'est après une seconde requête qu'il peut répondre le 22 mars 1773 par un décret ordonnant «que descente et visite serait faite sur les lieux». L'enquête commence le 15 mai 1773 et est arbitrée par «Melchior Joseph Tardy, prêtre docteur en droit canon, chanoine de l'Insigne Collégiale de Saint-Ursanne et official de l'évêché de Bâle».<sup>28</sup> Elle réunit d'un côté les demandeurs, qui sont les habitants de Liebenswiller assistés d'un avocat du conseil aulique de Bâle, et de l'autre les défendeurs. Ceux-ci sont Bartholomäus Altermatt, curé de Rodersdorf, le bailli de Dorneck qui représente le canton de Soleure, un secrétaire du chapitre cathédral de Bâle, et la communauté de Rodersdorf. Les représentants de Biederthal comparaissent également et «se soumettent à ce que Monseigneur l'Ordinaire jugera à propos de décider et régler». Leur rôle dans cette affaire est surtout d'attester de la vérité des propos des demandeurs. Généralement, leurs témoignages sont solidaires de la communauté de Liebenswiller.

La convocation des parties révèle une longue liste de personnes, morales ou physiques, concernées par l'affaire. Terrain propice aux tensions administratives, les nombreuses annexes de Rodersdorf sont étroitement partagées par trois autorités supérieures: l'évêché de Bâle, le canton de Soleure, le royaume de France.

<sup>26</sup> Eduard Spielmann, *Sakramenten Tourismus*, in: *Annuaire de la société d'histoire sundgauvienne*, Sierentz 1993, 311.

<sup>27</sup> A.A.E.B. A 26/7-4, 1773.

<sup>28</sup> Idem.

En outre, il apparaît que la plupart des acteurs locaux se rangent derrière Soleure (le bailli de Dorneck, le curé, la communauté de Rodersdorf, le secrétaire du haut-chapitre de Bâle) ou restent silencieux (le baron de Wessenberg).

D'une part, la paroisse de Rodersdorf dont dépendent Biederthal et Liebenswiller est soigneusement administrée par l'État de Soleure.<sup>29</sup> Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, Rodersdorf ressemble donc à une paroisse de type concordataire, sur laquelle l'État a un droit de regard aussi concret que l'Église. De l'autre côté, les intendants d'Alsace, qui tiennent à contrôler fermement les communautés rurales<sup>30</sup> peuvent parfois s'opposer à l'autorité de cette paroisse toute soleuroise captant les populations *a priori* françaises de Biederthal et Liebenswiller. À Pâques 1669, elle interdit aux deux communautés de se rendre à l'église-mère.<sup>31</sup> Au moment de leur requête de 1772, les habitants de Liebenswiller doivent être préalablement autorisés par le «commissaire départi de la province d'Alsace». La frontière n'est donc pas tout à fait transparente.

Si le problème de fond est de nature politique et économique, la cause immédiate – ou le prétexte – de la requête de 1773 est environnementale et religieuse: le climat empêche le bon accès aux cultes et sacrements. Les habitants déclarent:

«que les plaintes n'ont aucune source dans la desserte et dans l'instruction, que le Sieur Altermatt leur pasteur actuel leur donne, et dont ils n'ont lieu avec le reste de la paroisse que de se louer, mais bien et seulement dans les difficultés et même impossibilité, où cet ecclésiastique [...] rencontre dans la desserte convenable et nécessaire aux demandeurs [...]. En effet le premier empêchement qui tient d'un obstacle invincible [...] est la forte et extraordinaire crue des eaux du ruisseau ou torrent du Bürseck,<sup>32</sup> qui arrivent non pas si rarement, qu'on l'a voulu insinuer en alléguant qu'il n'y en avait eu que trois pendant trente années, mais bien deux, trois à quatre fois par chaque année, au point que le pont [...] a même été emporté.»

«[...] eu égard aux fréquentes inondations, qui ne peuvent manquer d'arriver à chaque fonte de neiges et dans les grandes pluies ou de durée, d'autant que le terrain forme un bas fond ou bassin, au milieu duquel est la Bürseck et conséquemment reçoit toutes les eaux qui découlent des montagnes qui bordent le vallon [...].»

«D'un autre côté comme une partie du chemin passe sur des champs qui le traversent, et que le terrain est dans cette partie extrêmement penchant et rapide, il arrive ainsi [...] que dans les temps humides et de pluies et surtout dans les temps de verglas que l'on ne peut traverser ce bout de chemin sans danger de glisser et tomber à chaque pas de manière que hormis les personnes fortes et robustes, personne ne veut s'exposer à faire ce trajet crainte d'accident, et qu'ainsi comme cette difficulté se présente presque pendant tout l'hiver et souvent en été, les vieillards, une partie des

<sup>29</sup> Cf. supra, 4.

<sup>30</sup> Châtellier, curé et communauté rurale en Alsace aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. note 9), 479.

<sup>31</sup> Blatz, Le clergé paroissial de Biederthal (cf. note 5).

<sup>32</sup> Actuelle Birsig.

femmes et filles et tous les enfants ne peuvent pas pendant tout ce temps aller à l'église ni assister aux offices divins et aux instructions [...].»<sup>33</sup>

L'enquête est donc ici une excellente source d'informations sur l'importance de la donnée environnementale dans la vie religieuse, si on l'adjoingt aux observations topographiques contemporaines de la région.<sup>34</sup> La paroisse de Rodersdorf se situe au nord de la chaîne du Jura. Son territoire couvre une vallée relativement encaissée à l'est, au nord-ouest et au sud, et présente un relief plus doux au nord et au sud-ouest. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le ban de Biederthal est recouvert à environ 27% de forêt, et celui de Liebenswiller à 45%.<sup>35</sup> Comme l'indiquent les plaignants, la paroisse forme effectivement une cuvette naturelle, au centre de laquelle coule une rivière et s'étendent des prés pentus. Si l'église Saint-Laurent de Rodersdorf se trouve à bonne proximité de Biederthal et sans obstacle sur le trajet (1,4 km), elle est bien plus éloignée des paroissiens de Burg (3,1 km, 90 mètres de dénivelé) et surtout séparée des paroissiens de Liebenswiller par la rivière de la Birsig. Les plans de finages des bans de Liebenswiller et Biederthal donnent du crédit à la plainte de la communauté de Liebenswiller. Montagneux, forestier et humide: sa région est particulièrement accidentée.

Les témoins de Biederthal et de Leymen appuient les phénomènes d'inondation et leur intensité. Cependant, la pluralité des témoignages apporte des nuances aux arguments des deux parties: les inondations sont certes violentes, voire mortelles, mais elles sont plus courtes et plus rares que ce que déclarent les demandeurs. Le catastrophisme est visible et s'explique facilement par le besoin d'obtenir gain de cause. Il prouve aussi que dans l'esprit de la population, les barrières géographiques et environnementales impactent directement et gravement la vie religieuse. Une autre frontière s'impose aux esprits, obligeant d'un côté Liebenswiller à agir en toute innocence, tout en lui donnant de l'autre un prétexte pour assouvir un besoin d'émancipation. L'environnement a, en quelque sorte, offert à la communauté l'opportunité de redéfinir son territoire et ses besoins socio-culturels.

Malgré les arguments des demandeurs et leur appui par les témoins, les voix que l'évêque décide d'écouter sont celles des défendeurs. L'une des réponses qui conduisent au rejet de la requête est la suivante:

«Barthélémy Altermatt, prêtre Curé de la paroisse de Rodersdorf, [...] répond, que sans se beaucoup presser, il a toujours fait le trajet de Rodersdorf à Liebenswiller dans 22 minutes [...]. Pour ce qui est des raisons d'inondations il observe qu'en effet après de grandes pluies les eaux grossissent au point que le passage est intercepté

<sup>33</sup> A.A.E.B, A 26/7-4, 1773.

<sup>34</sup> Claude Müller, Une partie du Sundgau méridional décrite par l'ingénieur siméon (1782), in: *Les Cahiers d'Histoire du pays de Ferrette*, 1 (2009), 20.

<sup>35</sup> Archives d'Alsace, Colmar. Intendance d'Alsace, Biederthal, 1701–1800, 5C 1159/01.

mais que la crue des eaux ne dure pas à l'ordinaire plus que six à sept heures et que depuis trente deux ans qu'il est curé à Rodersdorf il serait arrivé trois fois seulement que les habitants de Liebenswiller n'ont pas pu aller à leur église [...]. Quant à la difficulté des mauvais chemins, les demandeurs n'ont point de raisons à s'en plaindre, puisque [...] l'État de Soleure ayant réparé les siens, il dépend d'eux d'en faire de même [...].»<sup>36</sup>

Un démembrement est alors impensable pour le curé et pour les autorités soleuroises, qui se sont arrangés à propos des trois quarts de la dîme qu'ils perçoivent de Liebenswiller. Or dans le cas d'une érection, cette somme servirait l'entretien d'un nouveau vicaire. Entretien que le curé estime trop cher, et que le bailli de Dorneck estime être une utilisation impropre de cette dîme qu'il décrit comme un «*Leg pieux*» et qui doit selon lui être «*respecté[e]* et *employé[e]* à la destination des pieux fondateurs». Les défenseurs peuvent se prévaloir d'un autre argument de poids en faveur du *statu quo* qu'ils souhaitent maintenir: «les raisons que les demandeurs allèguent ne méritent aucun égard puisque cette difficulté se rencontre dans toutes les paroisses un peu étendues.» Ainsi l'évêque rejette la demande,<sup>37</sup> et la paroisse de Rodersdorf conserve son même visage jusqu'à la révolution, à l'exception du village de Burg qui arrive à obtenir un vicaire résident en 1784.<sup>38</sup> En constatant que pour des villages au terrain pareillement accidenté et également éloignés de leur paroisse,<sup>39</sup> on obtempère à la demande d'érection pour l'un et pas pour l'autre, on comprend que l'argument du terrain est de toute façon secondaire pour la défense, et que le refus réside dans la crainte d'une dépense excessive. Dans le cas de Burg, l'entretien d'un vicaire seulement résident est moins onéreux et ne nécessite pas d'agrandissement de la chapelle. Les efforts faits dans le sens d'une meilleure desserte religieuse dépendent donc de la somme qu'on est prêt à y sacrifier.

En réponse aux habitants de Liebenswiller, les défenseurs font preuve d'un discours catégoriquement négatif visant à minimiser l'intérêt de la demande et à dramatiser les risques encourus. Ils possèdent des intérêts à Liebenswiller et veulent les conserver. L'enjeu principal n'est donc pas la présence d'une frontière étatique, mais bien l'ingérence soleuroise de la paroisse. Si Rodersdorf est spirituellement et temporellement fidélisée à Soleure, les trois annexes sont partagées par d'autres autorités, spirituelles ou temporelles, d'échelle supérieure ou locale. Liebenswiller étant un ban français, Soleure ne peut pas réparer ses chemins ou sacrifier son argent à l'agrandissement d'une chapelle. En revanche, la ville tient

<sup>36</sup> A.A.E.B, A 26/7-4, 1773.

<sup>37</sup> Baumann, *Geschichte der Kirche und Pfarrei Rodersdorf* (cf. note 24), 61.

<sup>38</sup> A.A.E.B, A 26/7-4, 1784.

<sup>39</sup> Contre les 3,1 kilomètres et l'éperon rocheux qui sépare l'église-mère et la chapelle castrale de Burg, Liebenswiller peut tout de même se targuer de 2,5 kilomètres à pied et d'un ruisseau inondable.

fermement à la dîme que la communauté lui doit. C'est cette incohérence de souveraineté qui crée *de facto* une zone de tension. La frontière étatique entre le royaume de France et le canton de Soleure n'est plutôt qu'une complication additionnelle au patchwork territorial. Certes, l'affaire de 1773 pose la question des liens de fidélité d'un territoire à un autre, et sous-entend une tension frontalière, mais locale et interne à la paroisse. De plus, d'autres délimitations, le pays de connaissance et les barrières environnementales, entrent d'abord en compte, relativisant totalement l'importance de la frontière étatique dans l'esprit des acteurs. On peut difficilement parler de litige frontalier «franco-soleurois». Quoi qu'il en soit, la simple réussite de la mise en place de l'enquête de 1773 révèle une frontière souple au-dessus de laquelle peuvent se rencontrer des acteurs français, soleurois et bâlois, presque indépendamment de leur sujétion.

#### *Frontières conflictuelles – la Révolution française*

La nature transfrontalière de la paroisse devient une question fondamentale après les changements politiques profonds entraînés par la Révolution française. La question spirituelle apparaît alors comme la plus sensible. Elle inquiète aussi bien les habitants de Biederthal et de Liebenswiller que les autorités françaises. Nous avons pour la période révolutionnaire exploité la littérature locale, c'est-à-dire les monographies de Baumann, Spielmann et Adam-Rey, auxquelles nous avons ajoutées quelques sources locales qui témoignent des mentalités villageoises. La réorganisation des cultes est lourde de conséquence pour la paroisse de Rodersdorf, dont la nature «franco-suisse», justement, ne devient fondamentalement concrète et problématique qu'à partir de 1789. Ces changements ne manquent pas de frustrer les attaches socio-culturelles de cette population frontalière.

Le prêtre alors chargé de la paroisse est le successeur de Bartholomäus Altermatt: Urs Joseph Leonz Altermatt. Le premier effet concret à l'échelle locale est l'interdiction pour un étranger de toucher des redevances foncières, c'est-à-dire que le curé de Rodersdorf cesse de recevoir les trois quarts de dîme dus par les habitants de Liebenswiller.<sup>40</sup> En février 1791, les autorités françaises lui demandent de prêter le serment civil, conformément à la Constitution civile du clergé sanctionnée en juillet 1790. Au lieu de ça, le prêtre officie un *Te Deum* après la fuite du roi. Au même moment, il entre en conflit avec deux députés de Liebenswiller qui exigent les registres paroissiaux.<sup>41</sup> Le nouveau curé de Rodersdorf nommé en 1793 (Urs Victor Studer) est même fidèle à deux évêques puisque

<sup>40</sup> Baumann, Geschichte der Kirche und Pfarrei Rodersdorf (cf. note 25), 72.

<sup>41</sup> Idem, 73.

la partie française de l'évêché de Bâle avait été rattachée au nouveau diocèse de Strasbourg.<sup>42</sup>

La fracture «binationale» au sein de la paroisse devient vite ingérable pour les autorités, françaises comme soleuroises. La mesure choisie est la séparation partielle des filiales de Biederthal et Liebenswiller de leur église-mère.<sup>43</sup> Tout en demeurant des annexes de Rodersdorf, les deux communes françaises reçoivent des vicaires jurés, mais ils sont vite chassés par la population.<sup>44</sup> La communauté de Biederthal reste fidèle au curé suisse réfractaire. À Liebenswiller cependant, le sentiment est plus mitigé, et la communauté se scinde autour de la question du clergé civil:<sup>45</sup> il peut s'agir d'une réminiscence de la longue lutte des villageois pour obtenir leur propre prêtre. Si Liebenswiller peut se réjouir de l'arrivée d'un vicaire résident, qui plus est réfractaire, Philippe Knecht,<sup>46</sup> la communauté de Biederthal désire toujours rester une filiale de Rodersdorf.

C'est pourquoi les villageois accueillent avec enthousiasme le nouveau curé de Rodersdorf, Urs Victor Joseph Studer. De nombreuses familles sundgauviennes convergent clandestinement vers la frontière suisse pour faire baptiser leur enfant ou se marier.<sup>47</sup> Les interdictions du canton de Soleure intimées par l'ambassadeur français sont vaines, et dans les années 1790, Studer baptise 939 enfants et marie 359 couples alsaciens. C'est ce phénomène réellement transfrontalier qu'Eduard Spielmann nomme «tourisme sacramental» dans son article de 1993.<sup>48</sup> Les actions illégales de Studer lui valent rapidement d'être accusé de répandre des idées contre-révolutionnaires. Il est exilé en 1797, mais revient en 1798 et reprend ses actions frontalières illicites auprès de 800 nouveau-nés et 150 fiancés alsaciens.<sup>49</sup>

Cette effervescence des fidèles rassemblés autour de la figure de Studer de Rodersdorf témoigne des sensibilités culturelles des communautés villageoises. En 1796, les catholiques de Liebenswiller, Biederthal, de Burg et certainement d'autres voisins, montent en procession jusqu'à l'abbaye de Mariastein.<sup>50</sup> Les autorités françaises interdisent la remise de passeports et on place des troupes, montrant qu'une politique territoriale frontalière est concrètement à l'œuvre: elle reste

<sup>42</sup> Spielmann, *Sakramenten Tourismus* (cf. note 26), 313.

<sup>43</sup> Idem, 313.

<sup>44</sup> Baumann, *Geschichte der Kirche und Pfarrei Rodersdorf* (cf. note 25), 73.

<sup>45</sup> Archives paroissiales de Rodersdorf, B1/113, 1801.

<sup>46</sup> Baumann, *Geschichte der Kirche und Pfarrei Rodersdorf* (cf. note 25), 74; Blatz, *Le clergé paroissial de Biederthal* (cf. note 5).

<sup>47</sup> Un dépouillement est en cours de publication par la Société d'histoire du Sundgau, qui a eu l'amabilité de nous en transmettre l'état actuel.

<sup>48</sup> Spielmann, *Sakramenten Tourismus* (cf. note 26), 305.

<sup>49</sup> Baumann, *Geschichte der Kirche und Pfarrei Rodersdorf* (cf. note 25), 75.

<sup>50</sup> Idem, 77.

cependant impuissante à contrôler ces flux transfrontaliers.<sup>51</sup> Le quotidien religieux se poursuit donc dans les limites traditionnelles de la vieille paroisse.

En 1792 puis 1798, la principauté épiscopale de Bâle et le canton de Soleure sont annexés à la France, faisant de la paroisse de Rodersdorf une paroisse française.<sup>52</sup> La situation n'est pas réglée pour autant, ni sur le plan pastoral, ni sur le plan administratif: les autorités françaises se demandent s'il faut intégrer le chapitre du Leimental au diocèse de Strasbourg, de la même manière que les territoires bâlois et soleurois l'ont été au département du Haut-Rhin. Le curé Studer et le gouvernement soleurois refusent l'annexion, soutenus par la population du chapitre, qui entreprend une procession vers Mariastein pour manifester son attachement au canton de Soleure et au diocèse de Bâle.<sup>53</sup>

Les annexes françaises témoignent du même attachement à l'ancienne organisation religieuse. Fidèles à leur position lors des conflits du XVIII<sup>e</sup> siècle, les habitants de Liebenswiller demandent en 1801 à rester une filiale de Rodersdorf, mais desservis par un vicaire résident. Pragmatique, la commune de Biederthal espère que l'annexion du Leimental au diocèse de Strasbourg lui permette au moins de rester attachée à Rodersdorf.<sup>54</sup> Cependant, le 24 avril 1802, on informe la commune qu'elle sera détachée de Rodersdorf et rattachée à la paroisse succursale de Wolschwiller.<sup>55</sup> Frustrée par la décision et forte de son nouveau statut politique, Biederthal écrit au sous-préfet d'Altkirch en prétextant que les chemins à travers la montagne pour se rendre à Wolschwiller sont mauvais et que la distance est trop grande (3,7 kilomètres).<sup>56</sup>

La lettre adressée à l'évêque de Strasbourg par le préfet du Haut-Rhin le 1er août 1803<sup>57</sup> sur le cas de Biederthal illustre la volonté du Concordat de contrôler l'Église en superposant frontières étatiques et spirituelles pour corriger toute incohérence territoriale. Le projet initial d'annexion des paroisses du Leimental au diocèse de Strasbourg n'est finalement pas réalisé. Le 17 avril 1803, Biederthal et Liebenswiller sont extirpés de l'ancien chapitre et donc séparés de la paroisse de Rodersdorf, pour convenir à l'organisation concordataire. Aucune nouvelle paroisse n'est érigée. Biederthal devient une annexe de la paroisse succursale de

<sup>51</sup> Spielmann, *Sakramenten Tourismus* (cf. note 26), 319.

<sup>52</sup> Idem, 311.

<sup>53</sup> Idem, 313. À noter qu'ici Spielmann réutilise de manière presque monolithique le chapitre de Baumann sur la question de l'annexion du chapitre du Leimental au diocèse de Strasbourg.

<sup>54</sup> Baumann, *Geschichte der Kirche und Pfarrei Rodersdorf* (cf. note 25), 74.

<sup>55</sup> Idem, 72.

<sup>56</sup> Blatz, *Le clergé paroissial de Biederthal* (cf. note 5).

<sup>57</sup> Archives d'Alsace, Strasbourg, Cultes, 1V371, Biederthal.

Wolschwiller, qui relève du doyenné de Ferrette dont le siège est la paroisse concordataire du même lieu.<sup>58</sup> Les villageois doivent désormais se déplacer à l'église de Wolschwiller, et sont donc plutôt perdants au change.

### *Paroisse internationale ou pays de connaissance local?*

Notre principale source, l'enquête de 1773, permet de retenir trois éléments importants de la vie religieuse de Rodersdorf à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. D'abord, elle montre qu'une communauté villageoise a une existence en tant que communauté religieuse indépendamment de son attachement à l'église-mère et qu'elle prend des initiatives pour améliorer ses conditions d'accès au culte, même si cela revient à s'opposer au curé. Ensuite, elle montre qu'il existe un pays de connaissances et des liens de solidarité entre communautés villageoises malgré l'existence d'une frontière étatique. Ces liens tirent leur origine de mariages et de relations économiques et religieuses. Enfin, cette enquête de 1773 témoigne de l'importance des facteurs météorologiques et environnementaux dans la vie religieuse des communautés rurales.

Par ailleurs, en se posant la question de la place de la frontière dans l'administration pastorale, à travers l'exemple de la paroisse *a priori* «internationale» de Rodersdorf, on se rend compte de la grande relativité d'une frontière étatique à l'échelle locale. Sous l'Ancien Régime, la capacité de contrôle de la frontière est faible. Effectivement, les barrières gouvernementales sont rares avant 1789, comme si la législation républicaine venait inventer la frontière franco-suisse. La paroisse de Rodersdorf et ses environs forment un pays de connaissance commun: la langue, la religion et le groupe socio-économique sont les mêmes. L'inclusion dans un même diocèse, chapitre, paroisse, confond voire efface les bornes territoriales temporelles au profit d'un territoire socio-culturel plus large et plus implicite. Cette paroisse ne vit certes pas sans tensions internes, comme en témoigne l'affaire de 1773, mais dans ces cas la frontière est plutôt un problème additionnel. Présenter l'ancienne paroisse de Rodersdorf comme «franco-suisse» ou «transfrontalière» est inexact, parce qu'au moment où elle le devient réellement dans la pratique, c'est-à-dire après la révolution, elle est aussitôt démembrée en 1803. Et même pendant cette dizaine d'années, les autorités françaises tentent de manière très approximative de délimiter avec cohérence la frontière franco-suisse. Finalement, la paroisse de Rodersdorf n'est transfrontalière que dans l'esprit des autorités françaises qui veulent produire une frontière là où il n'y en a quasiment jamais eu. Il est effectivement compliqué de contrôler les mentalités, comme en témoigne la popularité du prêtre réfractaire Studer auprès de nombreux alsaciens.

<sup>58</sup> A.A.S. Enquête an XII, Carte du doyenné de Ferrette.

Le rattachement de Biederthal à Wolschwiller est mal accepté, et la nouvelle frontière spirituelle entre le diocèse de Bâle et de Strasbourg, fréquemment ignorée. Le curé Weiss de Biederthal se plaindra, encore en 1893: «on peut parler d'abus si on y part le dimanche (en pèlerinage) et que les bancs sont vides».<sup>59</sup>

*Une paroisse «franco-suisse» en diocèse de Bâle au XVIII<sup>e</sup> siècle –  
regards transfrontaliers sur Rodersdorf et ses annexes  
de Liebenswiller et Biederthal (selon les sources locales)*

Une frontière, au sens étatique moderne et contemporain du terme, a-t-elle un pouvoir de contrôle sur la vie religieuse des territoires et populations qu'elle délimite? Les paroisses des confins jurassiens de l'Alsace des Bourbons apportent quelques éléments de réponse qui tendent vers la porosité, du moins la relativité de la frontière étatique. D'autant plus que les délimitations spirituelles ne se superposent pas aux bornes temporelles. Ainsi le chapitre rural du Leimental comprend-il aussi bien des paroisses relevant du royaume de France que des États helvétiques. À cause de ses deux annexes françaises, la paroisse de Rodersdorf a été qualifiée de «paroisse internationale» par l'historiographie locale. Si cet adjectif est vrai en théorie, la quasi-inexistence de ruptures socio-culturelles entre Rodersdorf et ses annexes laisse penser que cette paroisse est à l'inverse intégrée à un territoire – un pays de connaissance – plus flou. Paroisse «franco-suisse» ou frontière fictive?

Royaume de France – États helvétiques – «paroisse internationale» – Paroisse «franco-suisse» frontière – Jura – Alsace.

*Eine «französisch-schweizerische» Pfarrei in der Diözese Basel im 18. Jahrhundert –  
Grenzüberschreitende Blicke auf Rodersdorf und seine Nebengemeinden Liebenswiller  
und Biederthal (nach lokalen Quellen)*

Hat eine Grenze im modernen und zeitgenössischen staatlichen Sinne des Wortes eine Kontrollbefugnis über das religiöse Leben der Gebiete und Bevölkerungsgruppen, die sie begrenzt? Die Gemeinden an der Grenze zum Jura im Elsass der Bourbonen liefern einige Antworten, die auf eine Porosität oder zumindest Relativität der staatlichen Grenze hindeuten. Dies gilt umso mehr, als sich die geistlichen Abgrenzungen nicht mit den zeitlichen Grenzsteinen überschneiden. So umfasste das Landkapitel Leimental sowohl Pfarreien, die zum Königreich Frankreich gehörten, als auch solche, die in den helvetischen Staaten lagen. Wegen ihrer beiden französischen Anhänge wurde die Pfarrei Rodersdorf von der lokalen Geschichtsschreibung als «internationale Pfarrei» bezeichnet. Auch wenn dieses Adjektiv theoretisch zutrifft, lässt die Tatsache, dass es zwischen Rodersdorf und seinen Anhängen praktisch keine soziokulturellen Brüche gibt, darauf schließen, dass diese Pfarrei umgekehrt in ein unklarereres Gebiet – ein Land des Wissens – eingebettet ist. Eine «französisch-schweizerische» Pfarrei oder eine fiktive Grenze?

Königreich Frankreich – Helvetische Staaten – «Internationale Gemeinde» – Grenzgemeinde «Franco-Swiss» – Jura – Elsass.

<sup>59</sup> A.A.S, enquête de 1893, Biederthal.

*Una parrocchia «franco-svizzera» nella diocesi di Basilea nel XVIII secolo –  
sguardi transfrontalieri su Rodersdorf e su suoi annessi  
Liebenswiller e Biederthal (secondo le fonti locali)*

Un confine, nel senso statale moderno e contemporaneo del termine, ha un potere di controllo sulla vita religiosa dei territori e delle popolazioni che delimita? Le parrocchie ai confini del Giura dell'Alsazia dei Borbone forniscono alcuni elementi di risposta che tendono verso la porosità, o almeno la relatività del confine di Stato. Tanto più che i confini spirituali non si sovrappongono a quelli temporali. Ad esempio, il capitolo rurale di Leimental comprendeva parrocchie appartenenti sia al Regno di Francia che agli Stati Elvetici. A causa dei suoi due annessi francesi, la parrocchia di Rodersdorf è stata descritta come una «parrocchia internazionale» dalla storiografia locale. Se questo aggettivo è vero in teoria, la virtuale assenza di divisioni socio-culturali tra Rodersdorf e i suoi annessi suggerisce che questa parrocchia fosse, al contrario, integrata in un territorio più sfumato – un paese della conoscenza. Parrocchia franco-svizzera o confine fittizio?

Regno di Francia – Stati Elvetici – «parrocchia internazionale» – parrocchia di confine «franco-svizzera» – Giura – Alsazia.

*A «Franco-Swiss» Parish in the Diocese of 18<sup>th</sup> Century Basel –  
a Cross-border Look at Rodersdorf and its Annexes Liebenswiller  
and Biederthal (According to Local Sources)*

Can a border, in the contemporary state context, exert control over the religious life of the territories and populations it separates? The parishes on the Jura borders of the Alsace of the Bourbons offer insights that question the permeability, or at least the relative nature, of state borders. This is especially true as spiritual boundaries do not necessarily align with temporal ones. For instance, the rural chapter of Leimental included parishes that belonged to both the Kingdom of France and the Helvetic States. Due to its two French annexes, the parish of Rodersdorf has been deemed an «international parish» by local historians. While this descriptor holds true in theory, the lack of clear socio-cultural divisions between Rodersdorf and its annexes suggests that this parish may, in fact, be part of a more ambiguous territory – a realm of shared knowledge. Is it a Franco-Swiss parish or a symbolic border?

Kingdom of France – Helvetic States – «International Parish» – «Franco-Swiss» Border Parish – Jura – Alsace.

Zélian Waeckerlé, Étudiant Master 2, Université de Strasbourg; <https://orcid.org/0009-0007-7871-6323>.